

**A la frontière du droit social et de l'histoire contemporaine, la conférence de Maître Michel Henry** est essentielle à celles et ceux qui veulent comprendre comment fut mis en échec la volonté d'un patron de presse de juger l'action syndicale comme une entrave au droit européen de la concurrence.

Cette victoire, **comme le dit Daniel Légerot** dans la discussion, est : « **un service rendu à l'ensemble du mouvement syndical européen** ».